



Le Conseil de Parc, l'instance de participation citoyenne

7 novembre 2022
PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME

Le Conseil de Parc, qu'es aquò ?

Le Conseil de Parc est l'instance de participation du territoire

- Il cherche à **rassembler** les acteurs socioéconomiques et associatifs du territoire ainsi que les habitants.
- Il est un « **ambassadeur** » du territoire et du projet de parc naturel régional.
 - Il est associé à l'élaboration du projet du territoire.
 - Il vise à construire un dialogue territorial serein et constructif, aux cotés des élus.
- Il est animé par le **souci de « l'intérêt général »** du territoire.
- Des **commissions** constituent le véritable lieu de production.

NON

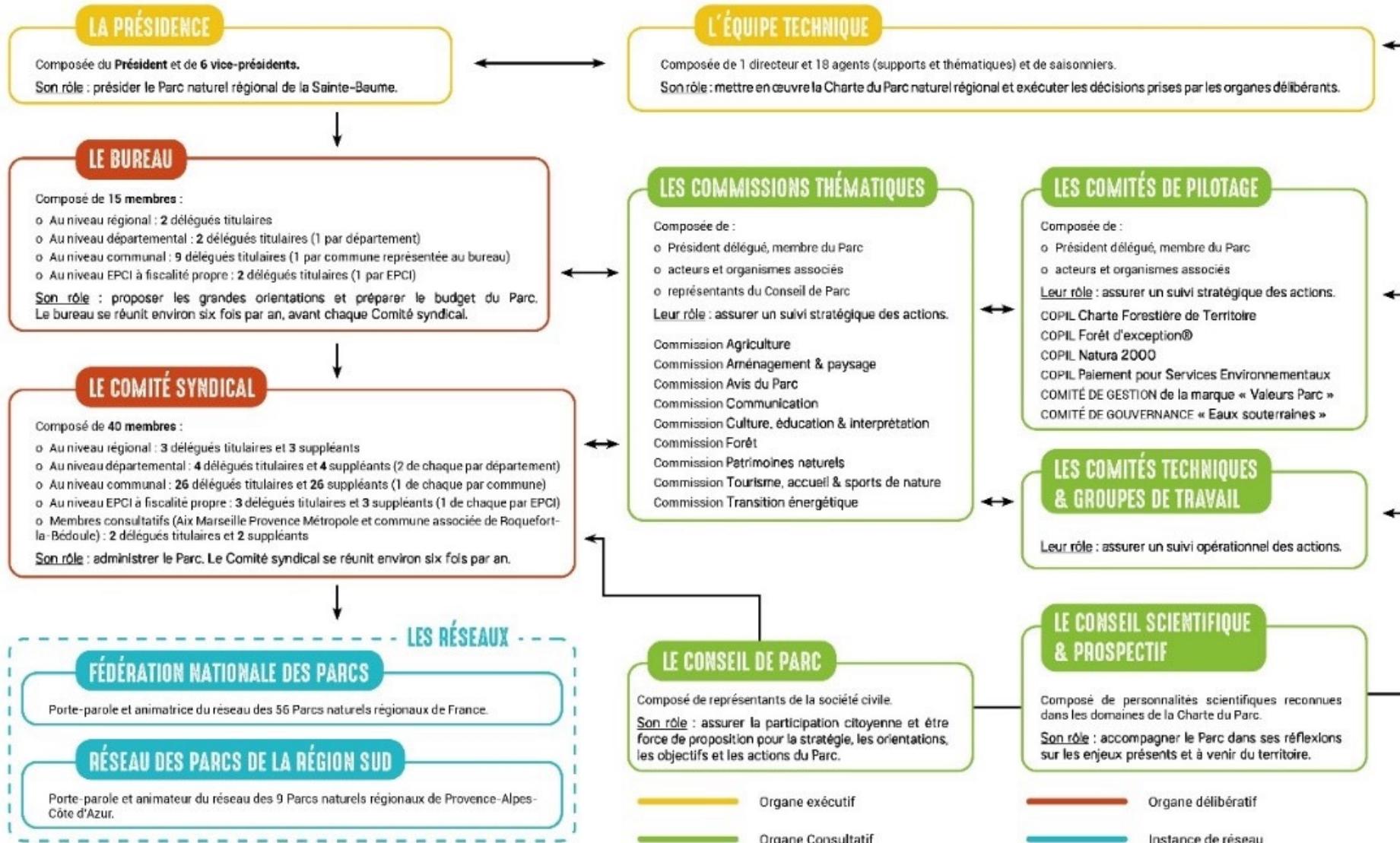
Ce n'est pas un groupe de travail élargi ou une commission thématique.

OUI

C'est un **lieu pérenne d'échanges et de production d'une parole collective** du territoire fondée sur une approche transversale.

SCHÉMA INSTITUTIONNEL

DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME



CONSEIL D'ORIENTATION*

CONSEIL DE PARC DU PNR DE LA SAINTE-BAUME



Collège Acteurs vie associative

Environnement, biodiversité et EDD



Patrimoine et culture



Loisirs et sports de nature



Collège Acteurs socio-économiques

Agriculture



Forêt



Acteurs économiques et entrepreneuriat



Collège Citoyens



ENSEMS FEM VIURE
LO PARQUE !



Fonctionnement et chiffres-clés



- **9** commissions thématiques
- **530** membres et participants aux travaux
- **1** site web
www.cddpnrstebame.fr
- Des films sur **1** chaîne Youtube
- **1** groupe Facebook « Citoyens engagés pour la Sainte-Baume »

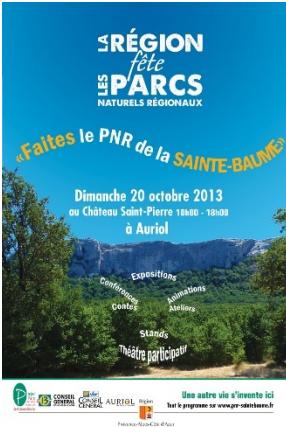
Mode « projet »
via des GT transversaux
sur base de :

- l'actu
- l'autosaisine

OUTILS À DISPOSITION

- Site internet www.cddpnrstebame.fr
- Chaîne Youtube <https://www.youtube.com/channel/UCK7WoKmlyhJIL6kKVhScj5w>
- Groupe Facebook « Citoyens engagés pour la Sainte-Baume »





Une participation citoyenne au travers d'un Conseil de Parc

Co-élaboration Charte



« Faites le PNR de la Sainte-Baume »



Inventaires citoyens de la biodiversité



Cycle de conférences, Guide des producteurs en vente directe



Concours et exposition PHOTO



Débat, rencontres, sortie de terrain, ...



Leader

ACTION – Veille territoriale

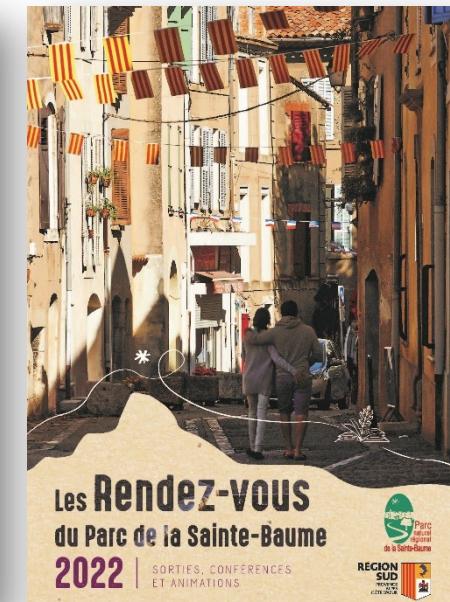
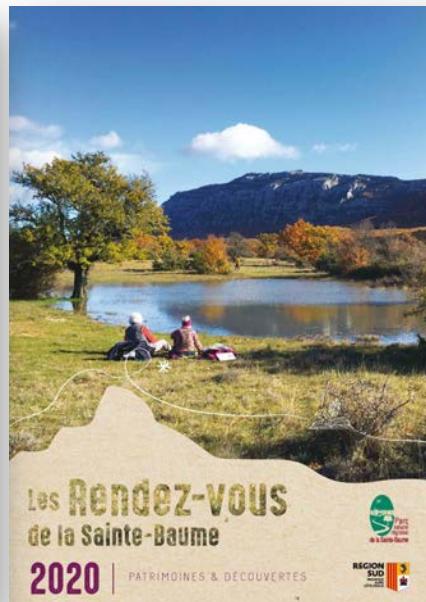
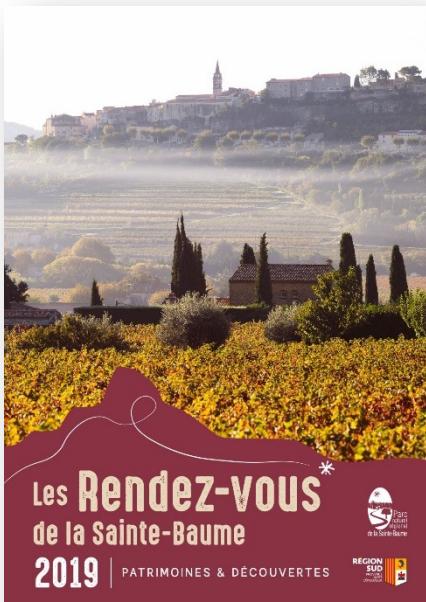
- Etre une **sentinelle** par rapport aux projets susceptibles d'impacter territoire via des avis rendus aux enquêtes publiques notamment :
 - centrale d'enrobage
 - éolien
 - PEB aérodrome
 - carrière de Mazaugues
 - charnier
 - épandage de pesticides
 - radar sur la crête
 - PLUI, etc.



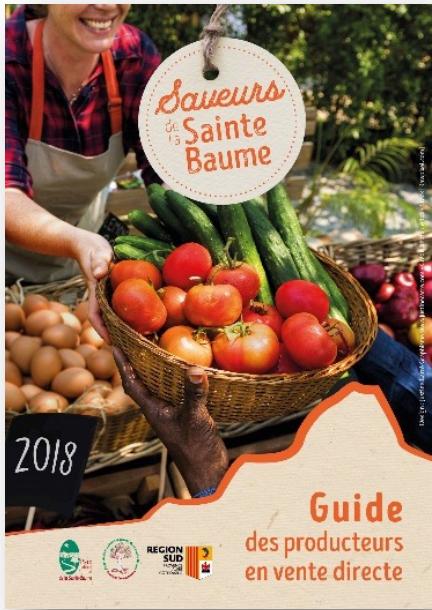
ACTION - Promouvoir la Charte



- Participation au Comité de programmation **Leader** en Provence Verte Sainte-Baume
- Contribuer à l'opération « **Découverte des patrimoines de la Sainte-Baume. Les rendez-vous** » depuis 2016



ACTION - Guide des producteurs en vente directe



Une agriculture diversifiée et multifonctionnelle

Dans le cadre du plan stratégique régional et comme un moyen pour le Parc d'accompagner la montée de l'urbanisation, le Parc du Var est d'appuyer les dispositifs de préservation des exploitations et de la prévention des terres afin de faciliter l'accès au foncier pour les producteurs. Ainsi, les surfaces cultivées ne couvrent plus que 17% des surfaces comprises au sein du Parc national régional de la Sainte-Baume. Celle-ci joue toujours un rôle identitaire et attracteur pour l'ensemble du territoire. Au-delà des aspects économiques, le Parc contribue pleinement à la qualité de nos paysages et à la protection du vivant des territoires et maintenant des milieux ouverts. Elle participe également à l'identification et à la valorisation de la Sainte-Baume, à travers de nombreux signes de qualité venant des métiers de nos terrains.

Aujourd'hui, la viticulture reste l'activité agricole principale sur le territoire du Parc. 20% des surfaces agricoles sont à dominante viticole, avec plus de la moitié de leur surface recouverte par la vigne. La vigne est aussi présente dans les vignobles à l'elaboration de vins, dans les nombreuses caves particulières ou coopératives qui résultent de l'ancrage des agriculteurs dans le territoire, de nombreux signes de qualité. Tout d'abord des appellations d'origine protégée (AOP), comme la Crémant de Provence ou le Rosé de Provence ou encore les Bandol. Mais également des indications géographiques protégées des terres, que l'on trouve à Sainte-Baume, Forcalquier, Roussillon, Vaucluse, Vence, Moustiers-Sainte-Baume. Les vins de Provence jouissent d'une forte notoriété au niveau international, notamment grâce à l'importance de la vente en ligne. Les surfaces viticoles ont plutôt tendance à se maintenir, voire à s'étendre, au sein du Parc.

Si la vigne domine, elle n'est pas pour autant la seule culture pratiquée sur le territoire de la Sainte-Baume. Entre 10 et 20% des surfaces sont en effet occupées par des oliviers. De nombreux agriculteurs pratiquent l'oléiculture local, comme la Belgentiernoise, qui tire son nom du village de Belgentier. Les oléiculteurs peuvent revendre leurs deux AOP : l'huile d'olive de Provence et l'huile d'olive de la Belgentier.

Le maraîchage et l'horticulture sont également bien représentés sur le territoire. Parmi la diversité des producteurs, certains sont spécialisés dans la culture de légumes, comme la prairie de Brignoles ou encore la légume de la Sainte-Baume, reconnaissable comme exploitation d'origine protégée.

Les plantes aromatiques et médicinales profitent elles aussi du climat provençal et participent à la renommée mondiale du territoire. Le Parc du Var est également à l'origine officielle de l'IGP Thym de Provence. Fort d'une gastronomie haut de gamme, le Parc du Var est également connu pour équiper de nombreux restaurants, proposant du plateau de fruits de mer, de la truite et des produits transformés à base de safran. Au fil des pages vous pourrez découvrir les producteurs locaux ou de régularité, comme le pain noir de Rougiers, mais aussi des trufficulteurs ou des producteurs de spiruline.

Enfin, le rôle important dans le développement agroalimentaire de la Sainte-Baume. En effet, le Var est le premier département français producteur de miel, grâce à des apiculteurs qui exploitent des conditions favorables. Et l'on observe aujourd'hui un grand nombre d'apiculteurs installés sur le territoire du Parc. On peut citer ceux de Massiques et de Plan d'Avignon. Le Parc National des Calanques a également mis en place un programme de préservation des abeilles et à l'installation de nouvelles ruches mais aussi à la formation des apiculteurs de demain.



Action initiée en 2017 sous l'impulsion du Conseil de Parc

Impression d'un livret 48 pages en 10 000 exemplaires (à deux reprises)

Diffusion :

- Lors d'événements organisés par le Parc (soirée de lancement du catalogue, fête d'inauguration etc.)
- Chez les 130 producteurs recensés dans le Guide
- Dans les AMAP et paniers
- Dans les offices de tourisme et points d'accueil du territoire

ACTION –

le Concours PHOTO participatif

son calendrier et son exposition itinérante « *Reflex Sainte-Baume* »





www.cddpnrsteb.fr